ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 17/07/2025

tenue par Monsieur CHERIEF, Juge des Référés

En présence de Madame ROULLEAU, Greffière

09 heures 15

01) **DOSSIER N° 2502350** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Hamza CHERIEF**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - Arrêté n° 2025-21-698 du 27/06 notifié le 27/06 à 15h40 pris par le Préfet de la Côte d'Or portant refus d'une autorisaion provisoire de séjour portant la mention "bénéficiaire de la protection temporaire"

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	ROTHDIENER GAËTAN (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet

Arrêté le 04/07/2025

Le président du tribunal